

Pièces à joindre au dossier de candidature

- LA PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITE

- UNE PHOTO D'IDENTITE (àagrafer sur la première page)

- LES FRAIS DE DOSSIER : **50 €** par chèque à l'ordre de l'AGESCIP
Ces frais restent acquis à l'ESCIP en cas de désistement

- VOS RELEVES de notes de Bac+ 1 et Bac+ 2
d'études supérieures

- LA COPIE DU BACCALAUREAT + relevé de notes

- LETTRE(S) DE RECOMMANDATION
(enseignants et/ou professionnels)

- VOTRE LETTRE DE MOTIVATION précisant les raisons pour lesquelles
Vous souhaitez intégrer l'ESCIP (cf page 5/6)

- VOTRE CURRICULUM VITAE

Après l'admission, vous nous adresserez le relevé des notes attestant de votre réussite au baccalauréat+ 2 avant le 31 juillet impérativement.

Merci de nous retourner ces documents avec l'ensemble du dossier d'inscription dès que possible.